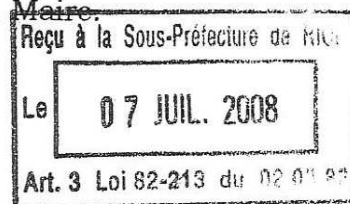


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST BONNET-PRES-RIOM**

L'an deux mille huit, le lundi 30 juin, à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de ST BONNET-PRES-RIOM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. FAUCHEUX Pascal, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : le 23 juin 2008



Présents : M. FAUCHEUX Pascal, Maire, M. ROBILLOIN Jean-Paul, Mme SIEGEL Suzanne, M. CHABAT Marc, M. LENOIR Michel, Adjoint, M. BESSEDE Alain, Mme GENILLER Catherine, M. MATHIEU Christophe, Mme ROUCHON Françoise, M. MARQUES Antonio, M. RUDE François, M. JAFFEUX Olivier, M. COHADE Michel, M. DROUIN Dominique.

Absents : M. ROUGEYRON Denis donne procuration à M. COHADE Michel.

DECLARATIONS PREALABLES POUR EDIFICATION DE CLOTURES

Vu l'article R 421-12 du Code de l'Urbanisme, le Conseil municipal décide de soumettre les clôtures à déclaration préalable sur tout le territoire de la commune.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme.

LE MAIRE,

